

Vivre
ma ville

à
vélo



DOSSIER DE DEMANDE

DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ACHAT

D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

D'UN VÉLO PLIANT

OU D'UN VÉLO-CARGO

CAEN.FR @  

CAENA
NORMANDIE 

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

La participation de Ville s'adresse aux Caennais et aux personnes majeures. Elle est définie en fonction du revenu annuel du demandeur. Elle est attribuée en fonction du montant du revenu fiscal de référence* divisé par le nombre de parts fiscales du foyer.

• Financement de base

Vous habitez Caen (résidence principale), vous êtes majeur et votre revenu fiscal de référence divisé par le nombre de part du foyer* est compris entre 0 et 30 000 € par an, vous devez vous référer au tableau ci-dessous :

Revenu fiscal de référence (ligne 25) / nombre de parts fiscales du foyer	Montant de la participation de la Ville
entre 0 et 30 000 €	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 250 € pour un VAE
	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 150 € pour un vélo pliant
	25 % du montant de l'acquisition avec une participation maximale de 350 € pour un vélo-cargo

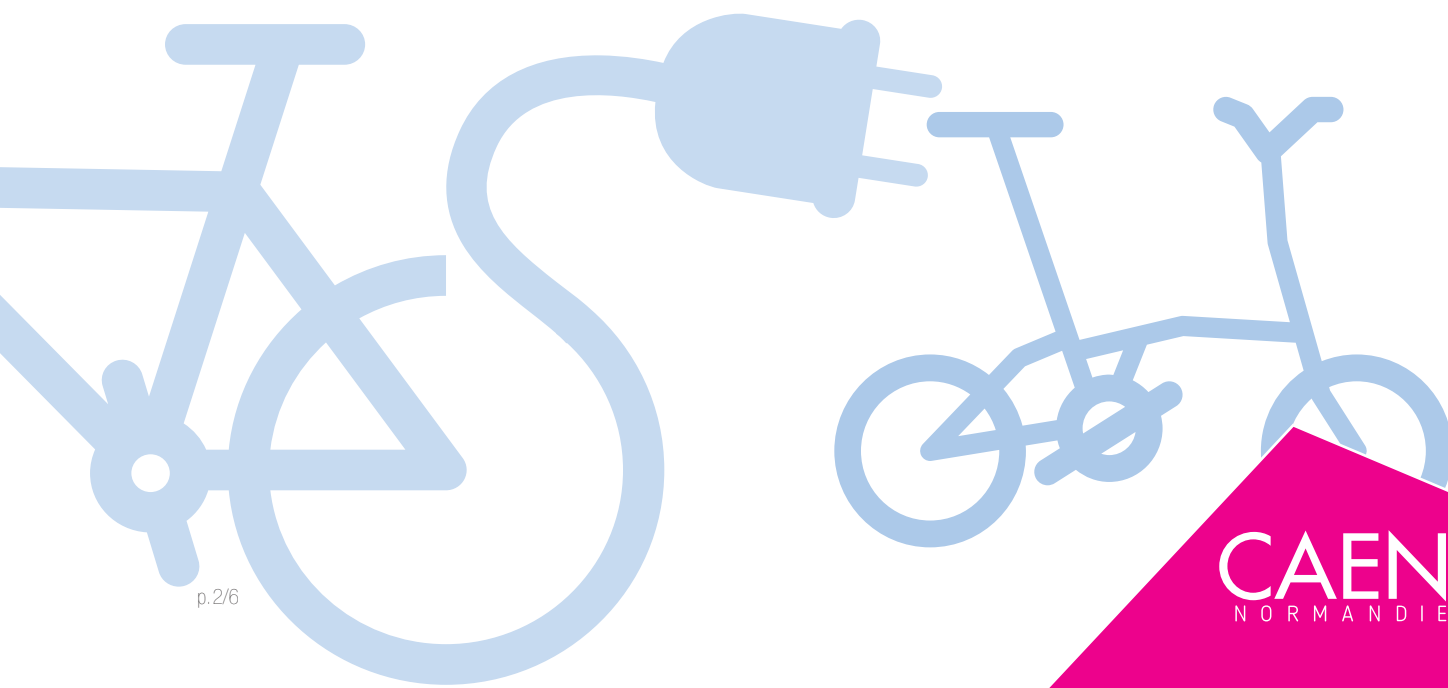
Important : L'aide pour le vélo pliant est conditionnée à la présentation d'un abonnement aux transports en commun en cours de validité.

Autres conditions pour bénéficier du dispositif :

- Achat d'un vélo neuf homologué (certificat original à produire)
- Une participation par foyer

* Où trouver mon revenu fiscal de référence ?

Pour trouver votre revenu fiscal de référence, reportez-vous à votre dernier avis d'imposition (ligne 25). Pour connaître le montant auquel vous pouvez prétendre, il vous suffit alors de diviser le revenu fiscal de référence par le nombre de part du foyer.



PIECES JUSTIFICATIVES

- Facture acquittée indiquant la date d'achat de moins de trois mois à la date de réception du dossier,
- Dernier avis d'imposition complet*,
- Pièce d'identité du bénéficiaire en cours de validité,
- Justificatif du domicile au nom du demandeur datant de moins de deux mois (quittance loyer, facture énergie...),
- Attestation sur l'honneur pour l'attribution d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo-cargo (document à remplir ci-après),
- Abonnement aux transports en commun (uniquement pour vélo pliant),
- Relevé d'identité bancaire au nom du demandeur,
- Certificat d'homologation du vélo neuf.

* Dans le cadre d'une demande sollicitée par un jeune de 18-25 ans rattaché au foyer fiscal de ses parents, l'avis d'imposition à fournir sera celui du ou des parents.

Les aides seront allouées selon l'ordre d'arrivée des demandes dans la limite de l'enveloppe budgétaire définie pour cette opération.

PIECE FACULTATIVE

Afin de nous aider à mieux connaître les besoins des Caennais, merci de bien vouloir prendre quelques instants pour répondre au questionnaire concernant votre usage du vélo ci-après.

DOSSIER A RETOURNER

- **par internet, directement sur le site de la Ville de Caen :**

caen.fr

- **par mail :**

aide.achat.velo@caen.fr

- **par courrier ou directement à l'adresse suivante :**

Ville de Caen

Direction générale adjointe Espaces publics, Patrimoine et mobilité durables

Service Développement durable

Hôtel de Ville

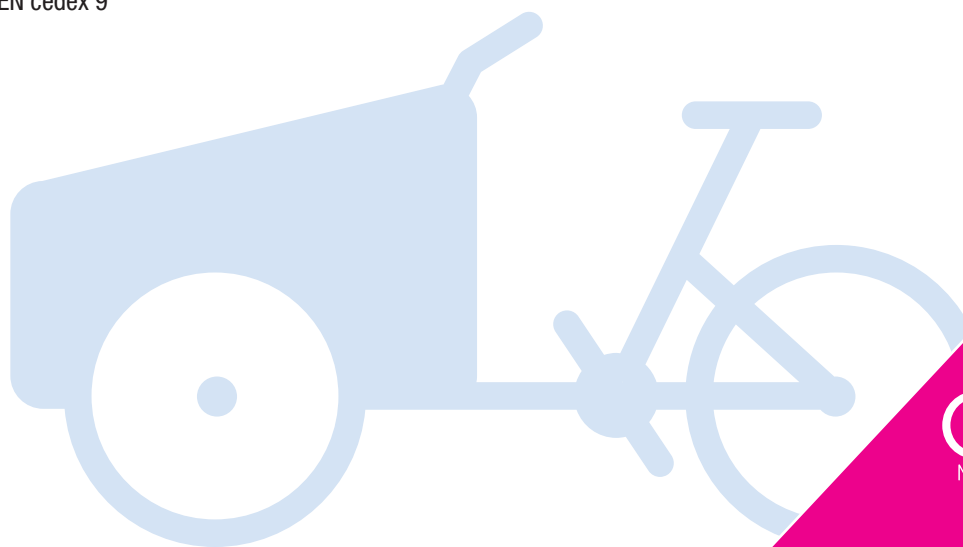
Esplanade Jean-Marie-Louvel

14027 CAEN cedex 9

Renseignements

Service Développement durable

02 31 30 45 04



Ville de Caen

Direction générale adjointe Espaces publics, Patrimoine et mobilité durables

Direction Développement durable, transition énergétique et Prévention des risques

Attestation sur l'honneur pour l'attribution d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo-cargo

Je soussigné (e)

M. Mme Mlle

Nom

Prénom

Domicilié (e)

Tél.

Demande l'attribution de la participation financière par la Ville de Caen pour l'achat (cocher la case) :

- d'un vélo à assistance électrique,
- d'un vélo pliant,
- d'un vélo-cargo.

Et je m'engage à :

- Ne percevoir qu'une seule subvention pour le vélo à assistance électrique, le vélo pliant ou le vélo-cargo,
- Utiliser personnellement le vélo acheté et ne pas le revendre dans un délai de trois ans à compter de la date du certificat de l'ordonnateur public.

J'ai pris connaissance et j'accepte les conditions d'attribution ci-avant et mentionnées dans la délibération C-2019-06-24/36 du conseil municipal du 24 juin 2019.

Fait à Caen,

Le

Signature

QUESTIONNAIRE MOBILITE



Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, d'un vélo pliant ou d'un vélo-cargo

Vous êtes actuellement en cours de constitution d'un dossier de demande d'aide de la Ville de Caen pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, vélo pliant ou vélo-cargo. Merci de bien vouloir prendre quelques instants pour répondre à ce questionnaire concernant votre usage du vélo. Les informations nominatives resteront confidentielles.

Nom

Prénom

Âge Sexe : H F

1 - Quel type de vélo avez-vous acheté ?

Vélo à assistance électrique Vélo pliant Vélo-cargo

2 - Avez-vous acheté un vélo à assistance électrique, pliant ou cargo en vue de remplacer un autre mode de déplacement ?

Oui Non

Si oui, est-ce pour remplacer :

Cochez la / les case(s) concernée(s)

- La marche à pied (au moins 10 minutes)
- Le vélo classique
- La moto, scooter ou cyclomoteur
- Les transports en commun (tramway ou bus)
- La voiture
- Le covoiturage
- Autres (trottinette, rollers, ...)

3 - Classez vos modes de déplacement du plus au moins utilisé

(ex : 1 le plus utilisé, 2..., 3..., 7 le moins utilisé) :

Marche à pied (au moins 10 min)	
Vélo classique	
Moto, scooter ou cyclomoteur	
Transports en commun (Tramway / bus)	
Voiture	
Covoiturage	
Autre (rollers, trottinette...)	

4 - Pratiquez-vous le vélo avant votre acquisition ?

Oui Non

➔ Si oui, à quelle fréquence ?

Tous les jours ou presque 2 fois / semaine 2 fois / mois exceptionnellement

➔ Vous utilisez votre vélo :

- Uniquement lorsqu'il fait beau
- Quelle que soit la météo
- Tout au long de l'année sauf quand il pleut

➔ Pouvez-vous évaluer le nombre de kilomètres parcourus par an en moyenne ?

5 - Pour quelle(s) raison(s) avez-vous acheté un vélo à assistance électrique ou pliant ou cargo ?

Plusieurs choix possibles :

- Gain de temps de transport
- Économie par rapport à la voiture ou un abonnement transports en commun
- Problème de stationnement automobile au domicile
- Problème de stationnement pour le vélo à domicile (petit logement)
- Problème de stationnement automobile sur le lieu d'études / travail
- Pour faire une partie du trajet avec le vélo et l'autre en tramway / bus / TER / voiture...
- Franchir un dénivelé important
- Faire un trajet supérieur à 5 km
- Autre(s), précisez :

6 - Pour quel(s) type(s) de pratique(s) souhaitez-vous utiliser votre vélo ?

Plusieurs choix possibles :

- Déplacements quotidiens domicile/travail
- Loisirs / santé
- Déplacements professionnels
- De manière occasionnelle (sortie en famille en fin de semaine, vacances, ...)
- Pour faire des courses
- Autre(s), précisez :

7 - Auriez-vous acheté votre vélo sans l'aide de la Ville de Caen ?

Oui Non

➔ Si non, pour quelle(s) raison(s) :

8 - Comment avez-vous eu connaissance de l'aide de la Ville de Caen ?

- Par le bouche à oreille
- Sur le site de la Ville
- Par votre vélociste
- Par la presse
- Autre(s), précisez :